



Jean-Luc FICHET

FLASH INFO

03 novembre 2011

*Sénateur
du
Finistère*

Un décret gouvernemental

qui est un mauvais signal dans la lutte contre les algues vertes

*Maire
de
Lanmeur*

J'ai interrogé le Gouvernement le 27 octobre dernier lors des Questions d'Actualité sur les motivations qui l'ont poussé à la publication d'un décret le 10 octobre dernier qui va à l'encontre de la lutte contre les algues vertes.

Sous couvert de mise en conformité avec la législation européenne, ce décret modifie la ligne fixée par l'ensemble des partenaires qui travaillent à améliorer les pratiques agricoles pour qu'elles soient plus respectueuses de l'environnement.

En augmentant la quantité d'azote pouvant être épandue à l'hectare cultivable, le Gouvernement apporte, une mauvaise réponse aux problèmes de la pollution de l'eau et des algues vertes.

J'ai rappelé le travail entrepris par la Région Bretagne et les mesures envisagées par la grande majorité des agriculteurs pour mieux répondre aux exigences environnementales.

Tout en soulignant que ce texte va à l'encontre de toutes les politiques de l'eau initiées depuis des décennies et risque d'augmenter encore la facture d'eau des consommateurs, j'ai demandé au Gouvernement les raisons de ce décret qui discrédite la France au regard de l'Union européenne et qui est un terrible coup porté aux agriculteurs.

Dans sa réponse, le Ministre de l'Agriculture a rappelé le plan de lutte contre les algues vertes. Il a justifié ce décret par le constat d'une production d'azote par bovin supérieure à ce qui avait été estimée lors des calculs des normes précédentes. Il n'a donné aucune autre explication sur ce décret qui modifie les règles d'épandage.